Case FRC 5335

MARSEILLE SAUVÉE OU Les trois Journées à jamais mémorables.

Extrait du Courier de Murſeille, N.° 4.

MESSIEURS Eſpariat, Maire de la ville d'Aix, l'Abbé de Quinſon, Député de la ville d'Arles, Commiſſaire du Roi pour le Département de nos contrées, ſe trouvoient depuis quelques jours en cette Ville. Nos braves & fideles Gardes-Nationales crurent devoir leur donner une Fête analogue aux ſentimens dont ils ſont animés. Mardi, 27 du courant, la promenade des Allées de Meilhan fut décorée d'un pavillon triomphal en feuillages, ſurmonté du drapeau national, ſur lequel on liſoit en lettres d'or: *la Liberté ou la Mort*, & au revers: *la Nation, la Loi & le Roi*; le frontiſpice portoit cette inſcription: *Réunion Patriotique*; le pourtour des Allées étoit garni de tables. MM. les Gardes-Nationales, après s'être aſſemblés à la Plaine Saint-Michel, ſe rendirent aux Allées avec la muſique du Régiment d'Erneſt, Suiſſe, drapeaux déployés; une Compagnie de la ville d'Allauch vint les joindre. On dreſſa ſur le milieu des Allées

cf MtW 9518

des faiſſeaux d'armes. MM. les Maire & Officiers-Municipaux, MM. les Maires d'Aix & d'Allauch, M. l'Abbé de Quinſon, accompagné de pluſieurs de MM. les Gardes-Nationales d'Aix, ſe rendirent ſous le pavillon, précédés de la muſique des Gardes-Nationales. Un des Notables portoit devant eux, au bout d'une pique, le bonnet, ſymbôle de la liberté. On leur ſervit un repas ſplendide, & les divers Bataillons de nos Diſtricts ſe placerent aux diverſes tables qui leur étoient deſtinées. Rien de ſi gai, de ſi cordial que ce repas; la ſatisfaction étoit peinte ſur tous les viſages. Un Peuple immenſe répandu au-tour des Allées, placé aux fenêtres des maiſons, ſur les terraſſes & les toits, les innombrables aigrettes qui flottoient ſur la tête de nos Gardes-Nationaux, formoient un ſpectacle auſſi impoſant que varié. Les ſantés de la Nation, du Roi, de M. le Comte de Mirabeau, des Gardes-Nationales de l'Empire Français, furent portées aux ſalves de boîtes, au bruit des canons de nos Diſtricts, & aux acclamations & applaudiſſemens de tous les Citoyens. A chaque ſanté, tous les chapeaux étoient élevés au bout des épées. Après le repas, les Gardes-Nationales exécuterent diverſes farandoules, eſpece de branle conſacré en Provence parmi les genres de démonſtrations de joie dans

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

les Fêtes célébrées pour le bonheur public. Toute la nuit s'eſt paſſée en danſes au ſon des inſtrumens militaires, & a terminé, ſans aucun accident, ce ſuperbe jour.

Cependant notre joie n'étoit pas ſans mêlange; Caraman, cet auteur de tous nos maux, ce mépriſable agent du deſpotiſme, avoit jetté la diviſion parmi tous les Citoyens. Quoiqu'il ne fût plus dans nos murs, il y avoit laiſſé des hommes dignes de le remplacer. La Ville étoit menacée par le Canon de trois Forts; les diſpoſitions hoſtiles que l'on faiſoit dans ſes Forts nous étoient connues; quelques Militaires s'exhaloient aſſez ouvertement en propos peu meſurés; en un mot nous avions à craindre de voir notre malheureuſe Ville réduite en cendres, ou plongée ſans retour dans les fers qu'elle avoit à peine ſecoué: ces craintes nous affectoient encore pour le reſte du Royaume. La poſition géographique de Marſeille pouvoit ſervir merveilleuſement les projets d'une contre-révolution, nos murs pouvoient être inondés de Soldats étrangers venus par mer, pour s'introduire par notre port dans l'intérieur du Royaume. Notre Aſſemblée patriotique, compoſée de plus de 4000 Citoyens, avoit ſouvent retenti de ces mots *delenda eſt Carthago*

L'entrepriſe étoit périlleuſe, & nous ne voyons d'autre alternative que celle de la mort ou de l'eſclavage. Nous ſentions cependant que s'il nous étoit poſſible de nous emparer du Fort de notre Dame de-la-Garde qui domine les deux autres, ceux-ci ne tiendroient pas long-temps; mais ce Fort gardé par peu de Soldats eſt tellement fortifié par la nature, qu'une ſurpriſe ſeule pouvoit nous en aſſurer la conquête.

Quarante-huit de nos braves Gardes-Nationaux forment le projet de l'enlever. Dans la nuit du 29 au 30 ils s'avancent en ſilence juſqu'au pieds des murs, ſe cachent dans l'angle que forme un des rochers, & là ils attendent tranquillement le point du jour. Vers les trois heures & demie du matin trois d'entr'eux ſe détachent; le ſieur Renaud, Sculpteur célebre que nous avons le bonheur de poſſéder, s'approche de la Sentinelle, qui ne ſe défioit pas d'un homme ſans armes, camarade, lui dit-il, touchez moi dans la main; alors la lui ſerrant avec force, il lui préſente un piſtolet, lui ordonne de garder le ſilence; les autres font le ſignal convenu, auſſi-tôt la Troupe s'élance comme un éclair, entre dans le Fort, ſans donner le tems à la Garde de e mettre en défenſe. Les Vo lontair es Nationa

dont les poſtes & les manœuvres étoient convenus dès la veille, exécutent leurs ordres avec une promptitude incroyable. Les uns déſarment la Garde, les autres s'emparent des paſſages, d'autres relevent le pont levis; un d'entr'eux, le ſieur Javel, Capitaine du dix-ſeptieme Bataillon, voit paroître l'Officier qui commandoit le renfort de la Garniſon; il le couche en joue & le fait ſon priſonnier : cet Officier ſurpris lui demande combien ils étoient, *deux mille* répond Javel. Cette réponſe décide l'Officier à ſe rendre; il étoit bien éloigné de penſer que 46 hommes attaquoient une garniſon d'environ 50 Soldats, fort de leurs remparts.

Après avoir déſarmé les Soldats, nos braves Volontaires les embraſſerent, & arborerent ſur le Donjon l'étendart de la Nation. L'épouſe du ſieur Brard, un des 48 Volontaires, ayant paſſé la nuit a ſa fenêtre, apperçut ce ſignal convenu; elle inſtruiſit ſur le champ M. le Maire de ce qui venoit de ſe paſſer. M. le Maire fit tout de ſuite aſſembler chez lui le corps Municipal, qui délibera d'envoyer trois de ſes membres au Fort de Notre-Dame de la Garde, pour veiller à la ſûreté publique, & faire l'inventaire de tout ce qui s'y trouvoit. MM. Lieutaud, Blanc-Gili, Officiers

Municipaux, & Brémond-Julien, Subſtitut du Procureur de la Commune, membres de la députation, ſe rendirent au Fort vers les dix heures du matin ; ils y reçurent un accueil obligeant de la part du ſieur d'Anſoſſi, Commandant, & de l'Officier qui commandoit le détachement de Vexin ; là ils déclarerent tant à l'Officier qu'aux Soldats, qu'il leur étoit loiſible de ſe retirer ; & s'occuperent à reconnoître & inventorier tous les effets & munitions de guerre renfermés dans les logemens & magaſins de ce Fort. Le procès-verbal en fut dreſſé, & ſigné par tous ceux qui étoient préſens.

Pendant que ceci ſe paſſoit, la Ville jouiſſoit de la plus parfaite tranquillité. Mais elle fut bientôt interrompue par les grands mouvemens qu'on apperçut dans la Citadelle Saint-Nicolas & le Fort Saint-Jean. Le peuple voit charger & braquer les Canons ſur la Ville ; des tranfuges du Fort rapportent des détails inquiétans ; les ponts ſont levés ; les barrieres fermées, & l'on ne peut plus douter des intentions hoſtiles dont on recevoit des avis depuis le matin.

Cette certitude allarme le peuple : il ſe porte en foule à la Maiſon-Commune, demande un Conſeil général & la garde des Forts. Dans un

inſtant, l'ordre eſt donné à tous les Diſtricts de prendre les armes; des patrouilles nombreuſes ſont répandues dans la ville; on place des piquets aux avenues & aux portes des Forts. La Municipalité requiert M. de Laroque, Commandant à la Citadelle, d'y recevoir la Garde-Nationale, pour veiller, de concert avec la Troupe réglée, à la ſûreté de tous ſes poſtes. Le Commandant répond qu'il doit prendre les ordres de M. de Miran. Itérative requiſition à M. de la Roque, par laquelle on lui expoſe que le Peuple deſirant cette garde pour ſa propre ſûreté, la Garde-Nationale ſeroit elle-même expoſée, ſi elle s'oppoſoit à l'effervefcence générale que cauſeroit un ſecond refus, & la Municipalité rendoit M. de Laroque reſponſable des événemens que pourroit occaſionner le moindre délai. M. Marion, Major de la Citadelle, vint à la Maiſon-Commune, accompagné d'un Officier de Vexin; il déclara que le Commandant ne pouvoit rien faire que d'après les ordres de M. de Miran, & demanda un paſſeport & un permis de poſte pour l'Officier qui l'accompagnoit, & qui étoit chargé d'aller chercher ſes ordres.

Le Conſeil général s'aſſemble à l'inſtant, délibere de ſe tranſporter en Corps à la Citadelle.

M. le Maire, à la tête du Conſeil, fait une troiſieme requiſition verbale à M. de Laroque de recevoir dans les Forts la Garde-Nationale : on demande huit jours; mais il auroit été trop impolitique d'accorder une heure. Les Officiers Municipaux inſiſtent, & l'on dreſſe enfin une eſpece de capitulation, par laquelle il eſt convenu que la Garde-Nationale doublera tous les poſtes de la Citadelle, & fera le ſervice avec les troupes de ligne, &c. &c.

Pendant tous ces pourparlers, qui durerent plusieurs heures, le bruit de la priſe du Fort de N. D. de la Garde & des préparatifs hoſtiles des deux autres, ſe répandit dans tous les environs de Marſeille. Vingt mille payſans armés, ſe réuniſſent à divers poſtes pour garder tous les chemins à deux lieues à la ronde; les plus près de la Ville s'y rendent au nombre de 3000 hommes bien armés & enrégimentés: nous ne devons pas oublier nos bons freres d'Allauch, toute leur troupe deſcendit pour ſe réunir à notre Garde-Nationale. Le 17me Bataillon fut occuper le pont d'Arenc, & fit monter des canons de la batterie maritime, pour s'oppoſer à toute incurſion du côté de la Ville.

D'un autre côté, on dreſſoit diverſes batteries

de gros canons, qui auroient battu les Forts ſur pluſieurs points d'attaque en cas d'hoſtillté de leur part. Les diſtricts s'étoient avancés tambours battant, ſes drapeaux déployés, par la deſcente de St. Victor, & s'étoient rangés en bataille ſous le grand mur des fabriques.

Tous ces préparatifs devinrent inutiles; la paix fut cimentée par la ſignature du concordat entre la Municipalité & le Commandant de la Citadelle. Les portes furent ouvertes, & les Troupes Nationales défilerent dans le Fort devant la Municipalité & le Commandant, au nombre d'environ 15000 hommes; ils monterent au donjon ſur lequel fut arboré le Drapeau de la Nation. Les Soldats & pluſieurs Officiers de Vexin crierent : *Vive la Nation*, & promirent fraternité & fidélité aux Citoyens. Ce moment fut un des plus beaux triomphes de la Conſtitution.

M. le Maire donna ordre à la Troupe Nationale de ſe retirer, & de ne laiſſer que cent hommes de garde à la Citadelle. Auſſi-tôt les troupes marcherent en bon ordre & accompagnerent la Municipalité au Fort St. Jean. Les pourparlers furent très-longs, & les Citoyens commençoient à éprouver quelques craintes ſur la Municipalité; mais on vint enfin leur annoncer que M. Calvet,

Commandant du Fort Saint-Jean, avoit ſigné un concordat. Comme il étoit fort tard, il fut convenu qu'il n'entreroit dans le Fort que les piquets néceſſaires à la garde. Cette clauſe parut ſatisfaire le Peuple, mais il ne fut pas entiérement raſſuré ſur les intentions hoſtiles qui avoient été ouvertement démontrées le matin : il exigea que la Garde-Nationale formât de nombreuſes patrouilles pendant la nuit, & que les batteries de gros canons qu'on avoit dreſſées dans un lieu maſqué, fuſſent prêtes à jouer en cas d'événement. Ces craintes n'étoient pas ſans fondement ; le Major du Bauſſet & d'autres Officiers, s'étoient permis des propos menaçants contre les Citoyens qui augmentoient la garde du Fort. Un d'entre eux avoit lâché hautement ces mots : NOUS AURONS NOTRE TOUR. La Garniſon étoit au-moins quadruple du renfort de Gardes-Nationaux ; l'on connoiſſoit depuis long-temps les opinions & l'eſprit de vengeance qui dominoient dans ce Fort ; tout étoit réuni pour allarmer les Citoyens ſur le ſort de leurs freres, qui paſſoient la nuit dans ce lieu reconnu pour le foyer le plus ardent de l'ariſtocratie. La conduite du Major Beauſſet & le terrible événement qui en a ſuſpendu les effets, prouvent que les craintes du peuple étoient trop bien fondées.

Le lendemain Samedi premier Mai, la Municipalité reçut le billet ſuivant :

« Venant d'apprendre, avec la plus douloureuſe
» ſurpriſe, que la Garde-Nationale de Marſeille
» s'eſt emparée du Fort Notre-Dame de la Garde,
» je requiers, au nom du Roi, la Municipalité
» de Marſeille de faire rendre cette place aux
» Troupes de Sa Majeſté, & de prévenir toute
» entrepriſe contre les autres Forts, juſqu'à ce
» que les intentions de l'Aſſemblée Nationale &
» du Roi aient déterminé à qui la garde doit
» être confiée, rendant la Municipalité reſpon-
» ſable de tous les événemens qui pourroient
» réſulter de la juſte défenſe qu'on oppoſeroit à
» toute attaque qui pourroit être faite avant la
» réception des ordres qui doivent également
» preſcrire ſes devoirs & les miens.

A Aix le 30 avril 1790.

MIRAN.

Cet inſolent QUI, QUI, QU'ON, QUI, du pouvoir arbitraire arrivoit, comme on a vu, fort à propos. Un Officier-Municipal opina de le renvoyer avec ces mots au bas : *nous n'avons des ordres à recevoir que de la Nation & du Roi.* Un autre trancha toute difficulté en déchirant le poulet, & diſant qu'il n'y avoit lieu à délibérer; ſon avis prévalut unanimement. Ah! pauvre Miran!

Hélas ! voilà le cas qu'on fait de tes exploits. Ce n'eſt plus le temps d'embrouiller les affaires, par tous ces petits moyens épiſtolaires ; les Marſeillais ont bien fait du chemin en peu de jours : ſuivons-les dans leur courſe rapide, & nous verrons de grandes choſes.

Le Conſeil du même jour ayant égard aux réclamations des Citoyens, qui depuis trois mois n'ont ceſſé de demander des armes, délibéra de députer des Officiers-Municipaux aux deux Forts pour demander les fuſils qui y étoient renfermés ; cette députation eut lieu le lendemain Dimanche 2 Mai. M. Laroque, Commandant de la Citadelle, fit ouvrir les magaſins : à la premiere requiſition qui lui fut faite par MM. Lieutaud & Paſcal, Officiers-Municipaux, & Granet, Notable, tous les trois très-connus & eſtimés de ce Commandant, comme de tous leurs Concitoyens. Auſſi-tôt on fit tranſporter à la Maiſon-Commune environ 3000 fuſils qui s'y trouverent en bon état & tous neufs.

La députation du Fort Saint-Jean, compoſée de MM. Chompré & Blanc-Gilli, Officiers-Municipaux, Brémond-Julien, Subſtitut, & Moſſy, Notable, ne fut pas accueillie auſſi cordialement. M. Calvet, Commandant, ſe comporta bien avec ces Meſſieurs ; mais le Major Bauſſet & quelques Officiers de Vexin témoignerent indécemment l'humeur que

leur cauſoit cette demande. Le major s'emporta en propos injurieux & menaçants, il donna des ordres pour faire lever le pont, & ſans la Garde-Nationale & les braves Soldats de Vexin, cet homme méchant par caractere & cruel par réflexion auroit ſans doute conſommé le projet affreux qu'il avoit formé depuis le vendredi de faire périr tout ce qui étoit dans le Fort. La Garde du pont non-ſeulement n'obéit point a cet ordre, mais encore appella à ſon ſecours la Garde-Nationale qui étoit dehors la barriere. Un Peuple immenſe étoit raſſemblé ſur la Place de St-Jean; au bruit du danger qui menaçoit nos Municipaux & notre Garde-Nationale, il ſe jetta dans le Fort; la fureur s'étoit emparée de tous les eſprits. On avertit qu'une mêche étoit allumée : on la découvre; elle eſt coupée. On décharge une piece braquée ſur l'enfilade du Port. On trouve dans ſa charge ſix cents balles de plomb, un gros faiſſeau de mitraille & un boulet de vingt-quatre livres. On demande à grand cris le Major Beauſſet; il étoit dans ſon logement; il ordonnoit durement à ſon Domeſtique de commander de ſa part qu'on chaſſât toute cette canaille : on étoit inſtruit qu'il avoit en vain ordonné aux Soldats de tirer ſur le Peuple. Le Domeſtique héſite, lui repréſente le danger auquel il s'expoſoit; mais il perſiſte avec des imprécations horribles, & ſuit le Domeſtique à la cour. Auſſi-tôt le Peuple demande à grand cris qu'il ſoit chaſſé du Fort; la Garde Nationale l'environne pour le ſouſtraire à ſa fureur; il la maltraite; on le ſaiſit, & on le tranſportoit à la Maiſon-Commune : mais à peine eſt-il arrivé à la barriere, qu'il ſe débat, s'échappe d'entre les mains de la Garde, & ſemble défier tout le Peuple indigné & furieux. On vient à lui;

il s'enfuit dans la boutique d'un Perruquier ; la garde y court pour le ſauver encore : mais la fureur du Peuple eſt au comble ; il crie que la garde veut le trahir, en laiſſant échapper celui-ci comme d'Ambert ; il force la garde, arrache le malheureux Beauſſet de ce dernier aſyle, l'aſſomme & le traîne dans la boue ; ſa tête eſt coupée, miſe au bout d'une pique, & portée en triomphe dans la Ville. Voilà les funeſtes effets d'une lâche condeſcendance dans les Jugemens des Tribunaux de Juſtice : le Peuple ſe venge lui-même, quand il perd l'eſpoir d'être vengé par les Lois.

L'infortuné Comte de Beauſſet, Officier-Municipal, venoit en ce moment au Fort pour y rétablir le calme par ſa ſeule préſence, bien éloigné de penſer au ſort affreux de ſon parent ; mais à peine a-t-il fait cent pas, qu'il eſt entraîné par tous ceux qui l'environnoient, & porté dans la maiſon de M. Lejourdan, où il apprit le motif de la violence qu'on lui faiſoit. Qu'on ſe repréſente la ſituation de cette ame ſenſible, lorſqu'il ſut qu'à vingt pas de lui on portoit la tête défigurée de ſon malheureux parent ! & qu'un moment plutôt ſa préſence eût empêché cette fin déſaſtreuſe.

Le calme fut rétabli dans le Fort dès l'inſtant que la cauſe du déſordre eut ceſſé. Les Soldats de Vexin embraſſerent tous nos Concitoyens ; & comme s'ils étoient eux-mêmes délivrés pour la premiere fois du plus dur eſclavage, ils ſe mêlerent parmi les Citoyens, & laiſſerent éclater des mouvemens de joie.

Cependant l'affreux ſpectacle d'une tête ſanglante promenée au bout d'une pique, ſe montroit pour la premiere fois dans nos murs ; quelques piquets de Garde-Nationale environnerent les furieux qui

la portoient, & laiſſant prudemment exhaler le moment d'effervescence, ils conduiſirent cette troupe juſqu'à l'ancien Cimétiere de Saint-Martin, où elle enterra cette tête; & ſe ſépara en divers pelottons, qui ſe diſſiperent entiérement en moins d'une heure de temps. Pendant ce temps-là, on enterra le corps au Cimétiere de Saint-Laurent, qui eſt auprès du Fort Saint-Jean, & toute cette partie de la Ville rentra dans le calme le plus parfait.

Il n'en étoit pas de même du côté de Rive-Neuve; une foule de Peuple avoit ſuivi les renforts de la Garde-Nationale, qui ſe portoient à la Citadelle pour aſſurer le tranſport des armes. Elle y entra avec la garde, & il auroit été très-imprudent de l'empêcher. M. Lieutaud, Officier-Municipal, fit d'abord placer une garde nombreuſe à la porte du Commandant, & enſuite prenant M. Laroque par la main, il le conduiſit vers le Peuple, auquel il demanda le reſpect pour ce vieux Militaire. Celui-ci prit l'aigrette en plume du Chef du 17me. Bataillon, & la mit dans ſon chapeau; alors les cris de vive la Nation, vive M. Laroque, furent répétés pluſieurs fois par les Soldats de Vexin, la Garde-Nationale & le Peuple. On demanda que le nom de Caraman fût enlevé du pavillon neuf, auſſi tôt le Commandant donna ordre d'enlever tout le cartouche qni le contenoit. On demanda l'élargiſſement de tous les Soldats priſonniers; il fut accordé ſur le champ: alors la foule les emmena dans la Ville, & le Fort demeura parfaitement tranquille. Dans la nuit du Samedi au Dimanche, M. Montagni, Major du Régiment de Vexin, partit, en jurant qu'avant deux mois ce Régiment n'exiſteroit plus; pluſieurs Officiers

670

du même Régiment, ont fait route la même nuit. Le lundi les Soldats du régiment de Vexin ſe répandoient dans la Ville, ils furent fêtés par les Citoyens, & paſſérent toute la journée à danſer & à boire, ayant en tête la muſique du régiment. Les Officiers-Municipaux craignant que cette joie bruyante ne cauſât quelques troubles dans la Ville, prierent les Citoyens de ramener les Soldats à leur quartier; auſſi-tôt ils furent conduit à l'aſſemblée Patriotique, & là M. Brémond-Julien monta à la Tribune, leur prononça un diſcours dont l'éloquence perſuaſive produiſit le plus grand effet. Un Officier du régiment étoit préſent; c'eſt un Jeune Lieutenant auquel le patriotiſme avoit valu l'honneur de la priſon. Les ſoldats jurent d'obéir, mais ils dénoncent pluſieurs de leurs chefs comme ennemis de la révolution; ils nomment pour leur Colonel le jeune Lieutenant, lui jurent la plus inviolable fidélité, & retournent dans les Forts accompagnés par les membres de l'Aſſemblée patriotique. Le diſcours de M. Bremond & l'effet dont il fut ſuivi, ſont le chef d'œuvre du patriotiſme & de la ſaine politique. Ces changements incroyables & ſi néceſſaires dans notre Ville, pour y aſſurer la conſtitution d'une maniere imperturbable, ont été le travail de trois jours. Marſeille avoit commencé, elle vient d'achever ſon ouvrage, en dépit de toutes les manœuvres de l'ariſtocratie. Notre ami Demoulins avoit raiſon de dire que NOUS SAURIONS NOUS PROCURER DES ARMES.

De l'Imprimerie de F. BREBION, Imprimeur du Roi & de la Ville, près la Loge.